

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 25 Juillet 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 09

Absent : 01

Procurations : 05

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 17 juillet 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 25 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGO, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Luigi LANCASTRE, Jennifer LINON.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Albert AIRA, Virginie GUILLAUME, Gaston GERAN, Aline TOI, Esther JEREMIE AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.

Absents : Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Jules OTTO, Cindy DARMIN donne procuration à Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Albert AIRA donne procuration à Ernand BOULON, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.

Secrétaire de séance : Luigi LANCASTRE

N° de délibération : 04

Date de transmission
en préfecture :
30 JUL. 2024

Validation du projet d'animation intitulé « rallumons la flamme habissoise »
dans le cadre des JO de Paris

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que la Commune de Vieux-Habitants, *Pays de la mémoire, Terre de champions*, poursuit sa quête identitaire en mettant en lumière celles et ceux qui participent ou ont participé à son rayonnement.

Le Projet ci-après dénommé "*Rallumons la flamme Habissoise*" et élaboré par le service "archives" en lien avec la médiathèque, le service communication et le service des sports, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

Aussi il invite à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur :

-la validation de ce projet

-L'inscription au BP 2024 de cette opération

-L'approbation du plan de financement

-L'autorisation à donner à Monsieur le Maire pour solliciter les partenaires publics pour une participation financière.

Le Conseil municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après échanges de vues

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De valider le projet dénommé "*Rallumons la flamme Habissoise*" annexé.

Article 2 : D'inscrire le coût de cette opération au budget primitif en cours.

Article 3 : D'approuver le plan de financement suivant :

ENTITE	MONTANT	TAUX
Commune	3 000,00	20%
Partenaires publics	12 000,00	80%
TOTAL	15 000,00	100%

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les partenaires publics pour leur participation.

Article 5 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :



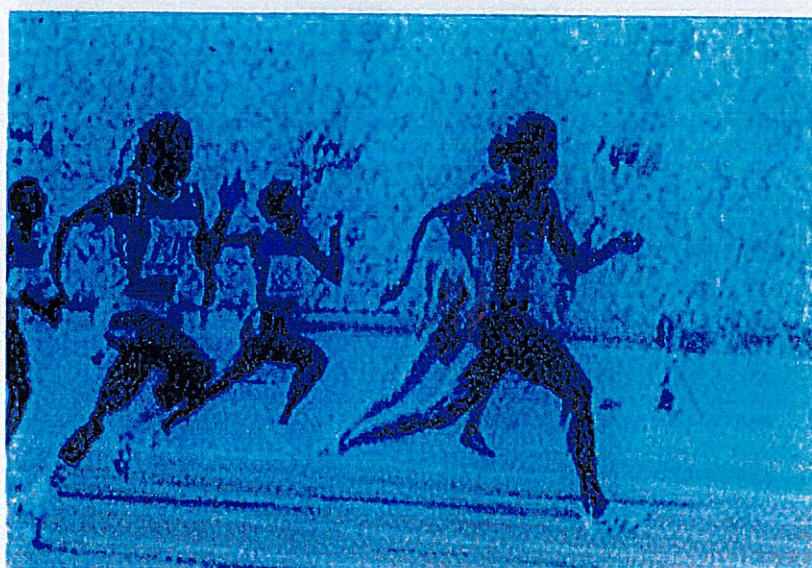
Pour expédition conforme
Le Maire

Jules OTTO

Affichée le 31 JUL. 2024



DEMANDE DE SUBVENTION



Rallumons la flamme de nos
sportifs habissois

Commune de Vieux-Habitants

Boulevard des Habissois Souverains

97119 Vieux-Habitants

Tél : 0590 98.42.02

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom ou raison sociale : COMMUNE DE VIEUX-HABITANTS

Activités principales réalisées : Administration générale

Siège social : Hôtel de Ville, Boulevard des Habissois Souverains

Code postal : 97 119

Téléphone : 0590 98 42 02

IDENTIFICATION DE L'EXECUTIF

Nom : OTTO Jules

Fonction : Maire

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER DE SUBVENTION

Nom : JOCKSAN Marie-Lucie

Fonction : Responsable des Archives

Mail : marielucie.jocksan@villedevieuxhabitants.fr

Téléphone : 0690576436

Numéro SIRET : 2 19 7 1 13 48 000 17

Code APE : 8411Z

Préambule

Note d'opportunité.....

Résultats attendus.....

Partenaires.....

Budget prévisionnel.....

Plan de financement.....

Annexe.....

Préambule

*« Le sport va chercher la peur pour la dominer,
la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre »*

De Pierre de Coubertin

NOTE D'OPPORTUNITÉ



Les jeux olympiques modernes sont à l'initiative de l'historien Français Pierre Frédy baron de Coubertin en Avril 1896 à Athènes dont la devise est : L'importance c'est de Participer.

A ce titre, afin de populariser les valeurs éducatives, sportives et de favoriser les interactions culturelles entre les pays, il créa les jeux olympiques Antiques en Olympie dans la cité d'Elis en Grèce. Plus tard, il organisa donc les premiers jeux olympiques à Paris en 1900, où les femmes eurent la chance d'y participer pour la toute première fois.

En cette année 2024, Paris reçoit pour la deuxième fois les jeux olympiques. Cette manifestation revêt d'un caractère international où l'ensemble des continents seront représentés. Le monde entier sera invité à se rassembler pour célébrer les jeux olympiques et paralympiques.

Cet événement d'envergure se déploie sous diverses formes sur les territoires et département d'outre-mer. C'est ainsi que le surf aura lieu à Tahiti en Polynésie Française.

En Guadeloupe, le Centre de Ressources d'expertise et de Performance Sportive (CREPS), cet établissement public local de formation dans le domaine du sport, sert aussi de base d'entraînement à ce grand rendez-vous ; auquel de nombreux sportifs viennent se préparer.

La flamme arrivera dans le département de la Guadeloupe le 15 juin 2024, après une longue traversée de l'océan atlantique.

Cette opportunité, sera l'occasion pour les différentes communes du département de mettre en lumière quelques grands sportifs de leur territoire.

La pratique du sport sur ce territoire démarre avec quelques jeunes et grâce à l'engouement du Curé de la paroisse « Pierre BUISSON », le début du sport revêt un caractère particulier.

En 1934 ce Curé créa le groupe « Sonis ».

Très tôt, ce groupe est reconnu sur le territoire guadeloupéen, lors des courses de relais, c'est ainsi qu'un dénommé Justin fit la fierté des Habissois en arrivant premier au Champ d'Arbaud, lors du relais Pointe-à-pitre / Basse-Terre.

Après avoir honorablement fait son chemin : le groupe « Sonis » devint en 1954 « l'Avenir de Vieux-Habitants ».

Dès années plus tard, toujours en s'adonnant à la musique, au théâtre et au sport, particulièrement le football, le Stade de Vieux-Habitants voit le jour grâce à Monsieur BELAIR Edouard, puis l'association « Idéal club » est créé.

Ces associations avaient pour vocation première d'allier le sport et la culture.

Ce bref historique nous permet de dire que le sport et la culture à Vieux-Habitants ont toujours contribué à l'épanouissement des jeunes et à la promotion du territoire par le biais de nos représentants sportifs tant sur le plan local que national.

A ce titre, on ne peut pas rester en marge des jeux olympiques ; cette initiative nous permet de mettre en exergue nos sportifs Habissois.

Ce focus sur nos sportifs Habissois fera l'objet d'une exposition durant les jeux olympiques 2024 sur le territoire de Vieux-Habitants.

I) ENJEUX ET OBJECTIFS

En terre Habissoise, Le sport est considéré comme facteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale ; et reste aussi un vecteur de dynamisme pour un rôle fédérateur dans le projet de société pour le Département d'outre - mer.

- ✓ Il s'agit désormais pour la collectivité de redynamiser la pratique sportive au plus grand nombre.
- ✓ Faire sortir de l'oubli les documents qui permettront aux historiens de demain de montrer l'importance du phénomène sportif dans notre Guadeloupe.
- ✓ Participer à l'animation de mise en valeur des sportifs guadeloupéens dans le cadre du passage de la Flamme des jeux olympiques permettra à la collectivité Habissoise d'honorer ses anciens champions autour d'une exposition intitulé « Rallumons la Flamme de nos sportifs Habissois ».

II) RESULTATS ATTENDUS

Constituer la mémoire sportive Habissoise.

Les sportifs ne battent pas seulement les records, ils produisent de nombreux archives : carnets d'entraînement, procès-verbaux de réunion, affiches, dossiers d'organisation d'évènement, photographies, vidéos qui sont indispensables pour améliorer leurs performances sportifs ; mais aussi utile pour constitués la mémoire du sport.

Ces archives doivent cependant respecter la réglementation en matière de protection et de préservation des données personnelles.

Le résultat des travaux et de recherche réalisés sera disponible aux archives, ces données seront conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt du public. Ils pourront les consulter soit sous formes de documents numériques ou imprimés.

Notre collectivité devra être en mesure de promouvoir le sport Habissois chez les jeunes en mettant en œuvre des rencontres avec les sportifs de haut niveau.

Vieux – Habitants terre de sport et de performance peut encore présenter des viviers de grand talents et de haut niveau aux jeux Olympiques 2024 et construire un héritage durable dans notre collectivité, (Teddy RINER, Coraline VITALIS, Stéphane GOMBAULD, Alexandre CASSIN).

- Faire un travail de transversalité avec les services : Médiathèque, culture, sport.

Cette exposition sera compléter par la suite en collaboration avec la médiathèque dans le cadre d'un projet en commun, sur l'histoire du sport Habissois.

III) PARTENAIRES PUBLICS

- La direction des Affaires Culturelles-Ministère de la Culture
- Les archives Départementales
- Les services :
 - Médiathèque
 - Sport
 - Culture
 - Les personnes ressources

IV) BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses	Montant
Panneaux Dim : 190cm x 70 cm Support : panneau composite 3 mm Impression numérique	6 500,00
P Panneaux Roll up wasp (PLV bâche enroulé) Dim : 85cm x 200 cm Imp Num Quadri sur bâche 550 gr Support inclus	2 500,00
Restitution + sacs de transport	1 000,00
Film production post	3 000, 00
Kit de construction kaléidoscope	2 000,00
Total Dépenses	15 000,00

V) PLAN DE FINANCEMENT

ENTITE	MONTANT	TAUX
COMMUNE	3 000 ,00	20 %
PARTENAIRES PUBLICS	12 000 ,00	80 %
TOTAL	15 000,00	100 %